

Rapport annuel 2017

Sommaire

1.	Avant-propos du président de l'association	4
2.	Faits marquants pour les PPP en Suisse durant l'année 2017	5
2.1.	Les partenariats public-privé et la Confédération	5
2.2.	Les partenariats public-privé et le Parlement fédéral	6
2.3.	Projets de PPP dans les cantons et les communes	6
2.4.	Cursus d'études	8
3.	Autres activités de l'association	9
3.1.	Exposés et contributions lors des assemblées générales de printemps et d'automne	9
3.2.	Aménagement et maintenance de la plate-forme de connaissances PPP	10
3.3.	Newsletter	11
3.4.	Demandes adressées à l'association	11
3.5.	PPP dans les médias	12
3.7.	Coopérations de l'association	13
4.	Membres et finances	14
4.1.	Effectifs des membres, recrutement de nouveaux membres	14
4.2.	Finances	14
5.	Organes de l'association, experts, groupes de travail et groupe Suisse italienne	15
6.	Rapports du réseau d'experts et des groupes d'experts	18
7.	Perspectives pour l'année 2018	19

1. Avant-propos du président de l'association

Il est régulièrement question de «nouveaux projets de PPP», y compris dans le rapport annuel de l'association. Et pourtant, seulement une petite demi-douzaine de ces projets ou de type apparenté a effectivement été réalisée à ce jour. À quoi cela tient-il?

Tout d'abord, il faut encore une fois rappeler que les partenariats public-privé ne sont pas une nouveauté en Suisse. Bien au contraire. Ce qui est nouveau en revanche, c'est la forme, par exemple dans le bâtiment, où la logique d'appels d'offres prévaut. Ainsi, le partenaire privé est tenu d'optimiser depuis les investissements de base jusqu'aux coûts sur le cycle de vie, pour rester dans la course pour le marché. Avant la réalisation, il faut clarifier entre les différents acteurs l'adéquation du projet, la rentabilité et la répartition des risques. Bon nombre de projets respectant ces critères sont proches du stade de la réalisation, mais sont retardés par des recours, par exemple à Delémont, en Gruyère, à Morges et à Yverdon-les-Bains. De plus, ce type de partenariat, encore inhabituel dans certaines régions, réclame un peu plus de temps dans sa préparation qu'une mise en œuvre traditionnelle. Le proverbe «Petit à petit, l'oiseau fait son nid» semble ici particulièrement approprié pour décrire le développement des PPP dans le bâtiment en Suisse.

La nouveauté est toutefois que les partenariats font de plus en plus l'objet de discussions également dans d'autres domaines de la vie publique. Il est ainsi question de l'approche en PPP dans la sécurité des données de la Confédération, pour des prestations de services, et même dans le domaine des affaires sociales. Le comité propose dès lors à l'assemblée générale d'étendre à l'avenir l'activité de l'association au-delà du secteur du bâtiment et des infrastructures, et d'intervenir en tant que plate-forme de réseautage.

Au cours de l'exercice, l'association a officiellement lancé son activité en Suisse italienne. De plus, nous avons mis en ligne la version italienne du site Internet de l'association et nous sommes actifs dans cette région du pays, avec un petit groupe d'experts, pour nous efforcer de défricher le terrain pour les partenariats public-privé. Lugano ne se contente pas d'être membre de l'association depuis des années. Elle est aussi au centre de projets concrets qui prennent corps au fur et à mesure.

Durant cet exercice, de nombreuses personnalités ont encore une fois été sur le pont pour le compte de l'association. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du comité, du réseau d'experts ainsi que des groupes de travail et des groupes spéciaux pour leur grand engagement et leur collaboration. Je remercie tous les membres de l'association pour leur soutien constant et leur fidélité à l'association ainsi qu'à notre cause commune.



Lorenz Bösch, président

2. Faits marquants pour les PPP en Suisse durant l'année 2017

2.1. Les partenariats public-privé et la Confédération

L'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL a été partenaire de l'association dès la phase de développement du Guide pratique Bâtiment dans les années 2010 et 2011. Cette collaboration devrait encore gagner en importance, l'OFCL et sa nouvelle direction ayant explicitement montré leur intérêt pour les PPP. Nous attendons avec impatience de voir ce que cela va donner dans le proche avenir.

La révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), dont le Conseil fédéral a adopté le message au cours de l'exercice, est très importante politiquement. La mise en œuvre de partenariats public-privé (PPP) est aujourd'hui possible d'un point de vue législatif, comme l'a démontré l'association dès 2008 dans une publication, bien qu'un peu difficile. Les dispositions actuellement en vigueur de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) et de son ordonnance y afférente (OMP) engendrent toutefois une charge de travail supplémentaire inutile pour les administrations et les acteurs privés intéressés. L'association s'engage par conséquent depuis des années pour une simplification. C'est donc une satisfaction pour nous que la Confédération et les cantons aient adopté les modifications que nous soutenions. L'Association PPP Suisse estime que le projet désormais soumis aux Chambres fédérales apporte deux modifications mineures mais essentielles: le droit pour les clients de négocier avec les soumissionnaires et d'engager un dialogue en cas de marchés complexes. Les négociations sont actuellement permises selon la législation fédérale mais pas selon celle des cantons. Après les délibérations dans les Chambres fédérales, le projet doit être approuvé par tous les cantons.

Au cours de l'été, l'association a été invitée à un entretien par le Secrétariat d'État aux questions financières internationales SFI. Une délégation de premier plan sous la direction de l'ambassadeur René Weber a reçu notre président et le directeur. Elle s'est montrée très soucieuse d'en apprendre plus sur les PPP. Pendant la présentation, il est clairement apparu que la création d'un fonds souverain a suscité un vif intérêt. Dans un postulat, le groupe PDC a chargé le Conseil fédéral d'étudier les possibilités qui s'offriraient de mettre sur pied un fonds d'infrastructure public-privé ou une banque d'infrastructure public-privé, avec les modalités de son fonctionnement. Un tel fonds permettrait de mobiliser des moyens privés pour le financement à long terme d'infrastructures durables et devrait être utilisé en complément d'instruments existants, notamment en matière de politique économique extérieure. Le Conseil fédéral est disposé à examiner la proposition présentée dans le postulat pour un possible fonds d'infrastructure.

Le projet de couverture de l'autoroute A12 à Chamblieux est resté au point mort, mais sa mise en œuvre devrait prochainement être reprise en main. Le projet a fait l'objet de plusieurs initiatives au parlement cantonal depuis les 12 dernières années. L'autoroute traverse à cet endroit une zone fortement urbanisée qui est déjà bien desservie par les transports publics, mais qui, dans le même temps, est affectée par le bruit de l'autoroute. La couverture permettrait de résoudre le problème du bruit tout en libérant un potentiel foncier important.

Cargo sous terrain (CST) est un système de transport de marchandises souterrain innovant destiné, dès 2030, à compléter et à améliorer les infrastructures de transport suisses, et à moyen terme à transformer le monde de la logistique. L'association a soutenu dès 2009 le premier projet intitulé Swiss Cargo Tube, qui était envisagé sous la forme d'un PPP. Cargo sous terrain est aujourd'hui un projet d'initiative et d'organisation privée qui rassemble des entreprises du commerce de détail, de la logistique et d'autres secteurs d'activité. Depuis novembre 2016, il est soutenu par une loi spéciale du Conseil fédéral. Ainsi, une base juridique unifiée pourrait s'appliquer pour la construction de l'ensemble du projet en remplacement des prescriptions cantonales et communales. Cela permettrait de faciliter et d'accélérer considérablement la phase de planification et de demandes d'autorisation pour les porteurs du projet.

La Suisse est reconnue internationalement pour son système unique de formation professionnelle. Grâce à l'initiative SwissSkills lancée par la fondation du même nom, l'Union suisse des arts et métiers usam, l'Union patronale suisse UPS ainsi qu'UBS et Ringier, cette reconnaissance devrait être plus large encore grâce au soutien de la Confédération dans le cadre d'un partenariat public-privé. Au printemps 2017, il a été annoncé à ce sujet que les championnats nationaux et internationaux ainsi que les réussites des participants seraient davantage utilisés afin de faire mieux connaître les avantages et les possibilités de l'apprentissage. De plus, les opportunités qui émergeront de la participation aux championnats des métiers pourront être mieux connues des jeunes et de leurs parents.

2.2. Les partenariats public-privé et le Parlement fédéral

L'intergroupe parlementaire Partenariats public-privé PPP a renoncé à l'organisation d'une rencontre interparlementaire faute d'affaires en cours, mais s'est adressé le 8 mars 2017 à des membres de la Chambre basse triés sur le volet avec un argumentaire synthétique à propos de la révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics LMP. Cet intergroupe comprend 29 parlementaires, 8 du Conseil des États et 21 du Conseil national.

2.3. Projets de PPP dans les cantons et les communes

En juin 2016, les citoyennes et citoyens genevois ont approuvé dans les urnes la construction d'une Traversée du lac sous forme de tunnel ou de pont et l'option d'un partenariat public-privé (PPP). L'ouvrage doit être intégré à une section de 13 kilomètres située sur le sol suisse et reliant l'autoroute A1 suisse à l'autoroute A40 française. La réalisation sur la base d'un PPP est possible. Telle est la conclusion d'une étude de faisabilité financière du projet effectuée par Edmond de Rothschild Asset Management.

Après dix mois de travail intensif du conseil consultatif (institué par le Conseil d'État) dans lequel l'Association PPP Suisse est représentée par Nicolas Rufener, secrétaire général de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment FMB, un premier objectif a été atteint. Ce conseil a eu la possibilité de se prononcer sur la forme même de la traversée du lac. Après audition de différents experts, il recommande la réalisation d'un pont avec des accès souterrains sur les deux rives. Par ailleurs, ce conseil qui rassemble 13 organisations différentes conseille de clarifier le préfinancement cantonal et de discuter avec les communes riveraines du choix du tracé et des questions ouvertes d'aménagement du territoire que le projet soulève, pour une meilleure acceptation du projet de la part de la Confédération. Nicolas Rufener note que le conseil consultatif, en dépit de l'hétérogénéité de ses membres, a toujours débattu de manière constructive même si les débats ont souvent été passionnés.

La suite du processus politique pour le projet est pour le moment gelé jusqu'aux élections du Conseil d'État au début de l'été 2018.

La première pierre du centre de compétences national pour la médecine translationnelle et l'entrepreneuriat (sitem-insel SA) a été posée en juillet 2017 sur le site de l'Hôpital de l'Île à Berne. sitem-insel a pour but de promouvoir l'innovation dans le domaine de la médecine. Pour que l'innovation permette de générer des rentrées économiques et une création de valeur, il faut que les systèmes du savoir et de l'entrepreneuriat soient bien reliés entre eux. En accord avec cette pensée, sitem-insel a été créé comme partenariat public-privé. Le nouveau centre de compétences doit être achevé et prêt à être occupé au printemps 2019. Ainsi que cela a été souligné lors de la pose de la première pierre, ce centre permettra aux cinq cantons de la région capitale suisse de faire un grand pas en avant vers leur objectif de positionner le site médical à l'international grâce à une forte présence de l'industrie des medtechs et une industrie pharmaceutique et biotechnologique en croissance. Le canton de Berne, qui accueille le site, a adopté deux fois plus vite qu'à l'accoutumée la nouvelle base légale de soutien au centre de médecine translationnelle, et il a octroyé le permis de construire en un temps record.

Dans le canton et dans la ville de Lucerne, le fait que le parlement cantonal se soit prononcé contre la Salle Modulable et le parlement communal lucernois contre le parking Musegg ne tient pas uniquement à un refus matériel des projets, estime Claudio Soldati, président du PS de la ville de Lucerne et membre du parlement communal lucernois. Les deux projets pêchaient bien plus par l'absence de participation réelle de la population et de démocratie participative dans la phase de planification. Claudio Soldati a donc déposé un postulat à l'été 2017 intitulé «Erfolgreiche PPP nur mit früher Beteiligung der Bevölkerung» (Le succès des PPP dépend de la participation précoce de la population). Il s'est à cet effet appuyé sur le Guide pratique Bâtiment actualisé de l'association et demande au parlement communal de tenir compte à l'avenir, pour les projets de PPP, de différents principes concrets.

La Ville d'Yverdon-les-Bains et les sociétés du groupe Marti et du groupe Amag ont signé le contrat concernant la conception, la réalisation et l'exploitation du parking souterrain de la place d'Armes, situé en face de la gare et amené à transformer le centre de la deuxième ville du canton. Le partenariat public-privé qui lie désormais la Ville et les sociétés du groupe Marti et du groupe Amag est unique en Suisse romande. Un préavis sera soumis prochainement au Conseil communal. Le début des travaux est fixé à 2020.

En 2016, les communes valaisannes de Crans-Montana, Icogne et Lens ont définitivement décidé de confier la construction et l'exploitation de leur centre aquatique «Aqualoisirs» à des entreprises privées. Toutefois, fin 2017, la mise à l'enquête publique des plans n'avait pas encore démarré.

En 2016, la commune de Morges a présenté officiellement son plan partiel d'affectation du site retenu pour l'implantation du centre aquatique régional de Morges. L'appel d'offres public pour rechercher le partenaire a fait l'objet d'une pré-qualification durant l'été 2017. Les tâches destinées à être confiées au partenaire privé comprennent la conception, la construction, le cofinancement ainsi que l'exploitation du centre aquatique. L'appel d'offres pour le nouveau centre est paru le 15 septembre 2017. Les quatre consortiums pré-qualifiés ont jusqu'à mars 2018 pour déposer leur projet. Le démarrage des travaux est prévu pour 2019 et le centre devrait ouvrir ses portes en 2021.

Le recours d'un consortium non retenu lors de l'appel d'offres a bloqué le projet de centre sportif régional de la Gruyère à la Tour-de-Trême, planifié en PPP. Le projet détaillé, comprenant une piscine, une patinoire et une halle triple de gymnastique, devrait être connu d'ici fin 2018. L'Association intercommunale sports en Gruyère (AISG) compte déclarer l'échec officiel de la procédure d'adjudication et ouvrir une procédure de gré à gré avec les deux consortiums jusqu'ici en lice, dont le recourant.

Le projet de réalisation dans le cadre d'un PPP du Théâtre du Jura situé au centre de Délémont a franchi une nouvelle étape: la Fondation pour le Théâtre du Jura a en effet réuni huit millions de francs de fonds tiers pour sa construction. Le financement du projet est ainsi assuré, le canton versant pour sa part 14 millions de francs. Celui-ci fait partie du projet immobilier «Le Ticle», d'une valeur de 100 millions de francs. HRS Real Estate SA prévoit de réaliser, outre le théâtre et un supermarché, un centre commercial et une centaine de logements. La construction doit commencer en 2018, et la première saison théâtrale est prévue pour 2020.

En Suisse italienne également, les PPP se concrétisent dans des projets: la Ville de Lugano prévoit de construire le Pôle sportif et événementiel Cornaredo dans le cadre d'un PPP. Le canton a approuvé le plan de quartier associé. Cet ambitieux projet de centre sportif et événementiel marque ainsi une avancée dans la phase de planification.

En discussion depuis des années, le projet de Centre de congrès de Lugano est dans une phase un peu plus éloignée; il prend lentement tournure sous le nom de Campo Marzio. L'ancienne halle des expositions Conza doit laisser place à un nouveau centre de congrès. En

juillet 2017, le conseil municipal a approuvé un crédit de 1 million de francs pour la poursuite du concours et pour dédommagements en cas d'interruption de la procédure. Pour attirer des partenaires privés dans une réalisation en PPP, le projet a été étendu à des surfaces d'habitation et le plan de zone a été adapté. Un recours contre ce plan est en cours.

2.4. Cursus d'études

Les partenariats public-privé ont été traités par le professeur Andreas Lienhard et Urs Bolz dans le cadre des deux cursus ci-après proposés par le Kompetenzzentrum für Public Management (KPM) de l'Université de Berne:

- Executive Master of Public Administration (MPA)
- Certificate of Advanced Studies in Public Administration (CAS)

Urs Bolz est également intervenu en tant que professeur invité à l'Université de Saint-Gall (HSG):

- Les PPP dans le domaine de la coopération au développement, «Public Management and Governance – Étude de cas», Pr Kuno Schedler, 11 et 18 mai 2017

3. Autres activités de l'association

3.1. Exposés et contributions lors des assemblées générales de printemps et d'automne

Lors de la séance d'information organisée à l'issue de l'assemblée générale du 5 mai 2017 à Lugano, l'Association PPP Suisse a mis en lumière le potentiel des PPP pour les **besoins en infrastructures de la Suisse italienne**. Elle a présenté dans ce cadre les instruments techniques et juridiques qui existent actuellement pour les projets de PPP. Le grand nombre de participants, parmi lesquels des autorités politiques, des entreprises et d'autres personnes curieuses d'en savoir plus sur cette thématique, témoigne clairement de l'intérêt suscité par les PPP en Suisse italienne également.

Doris Haldner, présidente de la commission du contrat de Neumatt, a expliqué la recette du succès du projet, dont le bilan après 5 années d'exploitation est toujours aussi positif, ce qui confirme la haute qualité de construction grâce à l'approche sur le cycle de vie.

Avocate au sein du service juridique de la Ville de Lugano, Betty Gatti a confirmé qu'il existe des projets appropriés en Suisse italienne, qui pourraient être menés à terme dans le cadre d'un PPP grâce à une meilleure compréhension de ce type de coopération et à des conseils adéquats prodigués par le groupe Suisse italienne de l'Association PPP Suisse (groupe PPP Suisse italienne). «Les partenariats public-privé sont une alternative aux marchés publics conventionnels utilisés par les pouvoirs publics». Betty Gatti a décrit brièvement la mise en œuvre du Pôle touristique et de congrès Campo Marzio Nord par la Ville de Lugano et a présenté les contenus supplémentaires dans le projet qui ont permis de créer les conditions requises pour une collaboration avec le futur partenaire privé.

Le conseiller d'État Claudio Zali a ensuite évoqué les possibilités et limites des PPP et souligné leur potentiel pour le développement du canton du Tessin. Cristina Zanini Barzaghi, conseillère municipale de Lugano, a mis l'accent sur trois éléments essentiels pour mener à bien la collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé: partenariat, équilibre et confiance.

Président de l'Association PPP Suisse, Lorenz Bösch s'est réjoui du grand intérêt suscité par les PPP et de la première séance publique de l'association en Suisse italienne. Il a souligné le courage de cette région pour développer des projets de PPP et étendre la collaboration entre pouvoirs publics et partenaires privés.

Membre du comité de l'Association PPP Suisse et président de son groupe PPP Suisse italienne, Tobiolo Gianella a présenté les tâches de ce groupe, notamment les entretiens de conseils initiaux et les manifestations de formation continue, comme les deux soirées organisées récemment à Bellinzona et Manno avec deux organismes régionaux de développement.

À l'occasion de la première Journée suisse du digital, l'Association PPP Suisse a tenu une séance d'information à la suite de l'assemblée générale du 21 novembre 2017 à Berne où elle s'est penchée sur les conséquences de **la numérisation des processus de construction** du point de vue des maîtres d'ouvrage publics, du secteur du bâtiment et des milieux politiques.

La séance a montré que la numérisation des processus de construction aide les PPP en modifiant les processus de planification et de construction, et en fait émerger de nouveaux qui permettent de prendre de meilleures décisions, plus rapidement et à un stade plus précoce. Les PPP tirent également parti de la simplification et de la concrétisation de la planification. La représentation complète du cycle de vie, sur laquelle se basent par définition les PPP, va aussi s'en trouver facilitée. Enfin, la numérisation allège non seulement les mécanismes de prise de décision mais elle entraîne aussi une augmentation de la productivité et facilite les coopérations public-privé.

CEO de Halter AG à Zurich et membre du comité de Développement Suisse, Markus Mettler voit dans la combinaison des nouvelles technologies numériques ainsi que des nouveaux processus de planification et de construction une réelle amélioration de la productivité. Pierre angulaire de la planification numérique, les modèles virtuels de bâtiment permettent de mettre en œuvre de nouveaux processus et de prendre de meilleures décisions à un stade plus précoce. La planification ne se focalise plus sur le «quoi» mais sur le «comment», ce qui permet de réduire les points de friction entre la planification et la construction. Par ailleurs, la numérisation s'accompagne d'une plus grande transparence pour les maîtres d'ouvrage. Grâce à l'informatique décisionnelle (Business Intelligence), ils peuvent en effet connaître les coûts et le rendement d'un ouvrage ainsi que le calendrier pour sa réalisation. Cela permet de nouveau une plus grande concurrence et de mettre en avant les performances et l'innovation – et pas seulement le prix. Et les PPP en profitent en définitive aussi.

Directeur suppléant et chef du domaine Constructions de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Martin Frösch a souligné que les maîtres d'ouvrage publics et les propriétaires d'immeubles en Suisse, en partenariat avec le secteur du bâtiment, veulent accélérer la construction numérique et créer une valeur ajoutée durable pour la place économique suisse. Il estime que, dans un proche avenir, le Building Information Modeling (BIM) apportera un soutien essentiel, en particulier pour la direction, le pilotage et le contrôle des processus de planification et de construction. La communication avec le public en amont des processus de décision devrait elle aussi s'en trouver facilitée.

Président de l'Association PPP Suisse et ancien directeur des travaux publics du canton de Schwyz, Lorenz Bösch est persuadé que la numérisation rend la planification plus simple et plus concrète. Ainsi, le BIM augmente les chances de réaliser plus facilement les projets les plus complexes. La matérialisation détaillée des projets de construction permet, précisément dans le cas des partenariats public-privé, d'impliquer très tôt dans la planification l'ensemble des parties prenantes, comme le maître d'ouvrage, l'exploitant et l'utilisateur ainsi que les parties intéressées. De son point de vue, la numérisation recèle un fort potentiel pour construire de façon efficiente.

L'Association PPP Suisse suit très attentivement l'évolution de la numérisation et développera si besoin en complément des instruments appropriés pour les partenariats public-privé.

3.2. Aménagement et maintenance de la plate-forme de connaissances PPP

Internet gagne de plus en plus en importance comme source d'information et, par là même, également la plate-forme de connaissances de l'association dans ce réseau mondial. La présence de l'association sur Internet continue de représenter la principale source d'information pour les personnes intéressées par les partenariats public-privé en Suisse. Par conséquent, en 2017, elle a mis en ligne une version italienne de son site, en vue de renforcer la thématique des PPP au sud des Alpes. Le secrétariat et le gestionnaire de contenu Web, Lukas Langhart, ont maintenu l'intérêt des internautes à un niveau élevé en publiant des informations et des contributions nouvelles. Il a fallu dans le même temps annoncer les manifestations intéressantes en Suisse et à l'étranger, ainsi que celles de l'association. Le travail quotidien implique également d'actualiser les projets de PPP existants, de dresser le portrait des nouveaux projets, et de relater les changements importants dans le domaine des PPP.

Cette partie importante du travail de l'association ne serait pas possible sous cette forme sans le soutien financier de nos sponsors. Les sociétés HRS Real Estate AG (www.hrs.ch) et Hirslanden AG (www.hirslanden.ch) sont nos premiers et fidèles sponsors depuis des années. Elles sont maintenant rejointes par la société Capvest Advisors SA (www.capvest.ch). L'association tient à remercier ces trois entreprises pour leur soutien extrêmement précieux à la plate-forme de connaissances.



L'association serait heureuse si d'autres sponsors pouvaient également apporter leur soutien à notre cause commune. Le secrétariat se tient à la disposition des personnes intéressées pour de plus amples informations.

3.3. Newsletter

L'association a adressé aux membres de l'association et à près de 2 800 personnes clés des milieux politique, administratif, économique et scientifique trois numéros de la newsletter électronique qui présente les principaux changements actuels dans le domaine des partenariats public-privé et au sein de l'association. Les nombreuses réactions prouvent que cette prestation est très appréciée.

3.4. Demandes adressées à l'association

L'intérêt pour les partenariats public-privé s'est traduit en 2017 par un nombre de demandes résolument élevé en provenance de Suisse et de l'étranger, que ce soit pour des informations sur les PPP ou des soutiens techniques. En voici un extrait:

Auteur	Demande
Office fédéral de la statistique	Demande d'une liste des projets dans lesquels les administrations publiques participent à l'économie privée. Réponse fournie par le secrétariat.
Secrétariat d'État à l'économie SECO	Demande à l'intergroupe parlementaire PPP pour l'envoi d'invitations à l'occasion des 50 ans de l'adhésion de la Suisse à la Banque asiatique de développement (Asian Development Bank, ADB). Adresses mises à disposition par le secrétariat après accord du président de l'intergroupe parlementaire.
Comune di Monteceneri	Demande d'un interlocuteur pour des explications sur le potentiel des PPP dans la perspective d'un projet de résidence pour seniors avec d'autres espaces affectés à des besoins publics. Conseils de Tobiola Gianella, président du groupe PPP Suisse italienne.
Commune de Neftenbach	Demande sur le potentiel d'un PPP dans le cadre de l'acquisition d'un bâtiment pour des besoins communaux sociaux. Réponse fournie par le secrétariat.
Commune de Richterswil	Demande de rencontre pour des explications sur le potentiel d'un PPP dans la perspective d'un projet de centre d'hébergement et de soins. Conseils du président Lorenz Bösch et du directeur Heinz Gut.
Présidence du PS Lucerne	Demande d'exemples de planification dans lesquels la population et le parlement ont été impliqués dès la phase d'avant-projet. Réponse par le secrétariat: indication de projets concrets et fourniture d'informations supplémentaires par Doris Haldner, membre du comité.
Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse)	Demande de documents originaux concernant la directive allemande «Richtlinien für die Durchführung von Bauaufgaben des Bundes» 2012. Fournie par le secrétariat avec lien vers les directives et communiqué de presse de l'association.
Senior Partner Dynamics Group AG	Demande d'interventions parlementaires sur le thème des PPP. Réponse fournie par le secrétariat.
Banque mondiale, groupe de travail chargé de l'attribution des marchés de	Demande d'exemples de PPP en Suisse dans le cadre d'une enquête mondiale. Réponse fournie par le secrétariat et l'expert Ansgar Kauf dans la mesure du possible.

PPP dans le domaine des infrastructures	
Projet Horizon 2020	Demande d'un représentant de l'association. L'association met à disposition son savoir-faire sur son site Internet et des ressources humaines en la personne de Tobiola Gianella, président du groupe PPP Suisse italienne.
Projet Interreg USI-Varese	Demande de coopération de l'association. Tobiola Gianella, président du groupe PPP Suisse italienne et représentant de l'USI (Università della Svizzera italiana), représente l'association.
Ville de Genève	Recherche d'aide pour la définition des partenariats dans le domaine social. Urs Bolz conseille les responsables.

L'association remercie les membres du comité et les experts en PPP d'avoir pris le temps de répondre aux demandes spécifiques.

3.5. PPP dans les médias

Dans le cadre du travail d'information, le secrétariat s'est encore attelé à une gestion des questions de fond sur les PPP au niveau national, en se basant en premier lieu sur des publications mises en ligne sur Internet et sur des articles dans la presse écrite. Ce «système d'alerte précoce» a pour objectif d'identifier au plus tôt les questions et thèmes ouverts et de surfer sur les tendances et attentes. Près de 800 articles et contributions ont été consultés en 2017 puis analysés quant à leur contenu afin d'en déterminer l'importance pour l'activité de l'association. Ce sont ainsi plus de 70 messages qui ont été transmis à des experts ou élus, ou dont le contenu a été intégré à la plate-forme de connaissances sur Internet.

Durant l'exercice sous revue, l'association a adressé les communiqués de presse ci-après aux médias ou a participé aux articles suivants:

Date	Thème
9.1.2017	Communiqué de presse de l'association «Les partenariats public-privé: une autre approche pour mener à bien des missions de service public», présentant les éléments clés des PPP. Ce rapport est publié sur la plate-forme de connaissances et sert de référence pour les personnes intéressées par les PPP.
8.2.2017	Article «Il pubblico e il privato si sostengono» dans le magazine <i>Ticino Management</i> parlant des éléments clés et du potentiel des PPP, et de l'expérience concrète du projet Neumatt à Berthoud.
5.5.2017	Communiqué de presse de l'association «Les PPP pour répondre aux besoins d'infrastructure de la Suisse italienne» à l'occasion de la séance d'information publique du 5.5.2017 à Lugano, paru dans différents médias quotidiens et spécialisés dans toute la Suisse.
5.7.2017	Communiqué de presse de l'association consacré à la progression de la solution des PPP pour le Centre de congrès de la ville de Lugano, paru dans diverses revues spécialisées du Tessin.
10.7.2017	Article Rapport d'expérience Neumatt «PPP erfüllt Schweizer Erwartungen in der Praxis – Erfolg der ersten öffentlich-privaten Partnerschaft nach internationalen Standards unter der Lupe» (Les PPP remplissent en pratique les attentes en Suisse – Le succès du premier partenariat public-privé réalisé selon des standards internationaux examiné à la loupe), pour les médias spécialisés dans l'économie publique et les communes.

15.11.2017	Article pour la newsletter de l'association allemande Verein PPP in Hessen und Thüringen e.V. intitulé «Wo steht das PPP-Modell in der Schweiz?» (Où en sont les PPP en Suisse?)
21.11.2017	Communiqué de presse de l'association «Les PPP profitent de la numérisation du secteur du bâtiment» à l'occasion de la séance d'information publique du 21.11.2017 à Berne, paru dans différents médias quotidiens et spécialisés dans toute la Suisse.

Par ailleurs, les membres du comité et le secrétariat ont à plusieurs reprises fourni des informations à des journalistes et représentants des médias suisses et étrangers ou répondu à des questions sur le thème des partenariats public-privé.

3.6 Publications

Auteur	Article	Publication
Bernhard Eicher	Selection of asset investment models by hospitals: examination of influencing factors, using Switzerland as an example.	International Journal of Health Planning and Management DOI: 10.1002/hpm.2341 2016
Bernhard Eicher, Reto Steiner	Realisierungsmodelle bei Krankenhausinvestitionen. Einflussfaktoren für deren Auswahl.	Verwaltung & Management, Heft 6 DOI: 10.5771/0947-9856-2016-6-315 2016
Bernhard Eicher, Reto Steiner	Auswahl von Realisierungsmodellen bei Spitalinvestitionen in der Schweiz: eine Auslegeordnung.	06/2016
Bernhard Eicher	Transaction cost economics and trust in the hospital sector: An empirical examination using the example of Germany.	International Journal of Healthcare Management DOI: 10.1080/20479700.2017.1333295 2017
Andreas Lienhard, August Mächler, Agata Zielniewicz	Öffentliches Finanzrecht Die Grundlagen des eidgenössischen und des kantonalen Rechts der öffentlichen Finanzen, mit zahlreichen Beispielen und Abbildungen.	Stämpfli Verlag 11/2017
Andreas Klasen, Bernhard Eicher	Instrumente staatlicher Innovationsfinanzierung für Infrastruktur	RIW (Recht der Internationalen Wirtschaft) 11/2017

3.7. Coopérations de l'association

L'année passée, l'association a également poursuivi une collaboration amicale avec plusieurs associations et groupes d'intérêts. L'échange d'informations sur les activités des différents partenaires et les éventuels enjeux communs a occupé une place primordiale.

4. Membres et finances

4.1. Effectifs des membres, recrutement de nouveaux membres

En 2017, les communes de Collina d'Oro et Massagno, les sociétés HIAG Immobilien AG, Pizzarotti SA, la Fondation des immeubles pour les organisations internationales FIPOI et un particulier ont rejoint l'association.

À l'inverse, la commune d'Ollon, les sociétés Pöyry Schweiz AG, Securitas AG et un particulier ont quitté l'association. Avec la création du groupe de travail Prestations de service et l'accueil de nouveaux membres dans le réseau d'experts de l'association, le nombre des membres de l'association a augmenté de 78 à 86 à la fin de l'exercice.

4.2. Finances

Grâce à une politique de rigueur et des recettes en légère augmentation, les comptes annuels de l'association pour l'année 2017 bouclent sur un bénéfice de 14 861,28 francs (exercice précédent: -26 261,53 francs) pour un total de recettes (revenus financiers compris) de 252 769,56 francs (exercice précédent: 245 624,12 francs), soit un montant supérieur d'environ 7 000 francs par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice s'explique par divers facteurs: lors de l'exercice précédent, il a fallu couvrir les coûts de la révision du Guide pratique de 2016, qui s'est achevée en 2017; des coûts supplémentaires sont apparus en raison de notre présence au Tessin et pour le site Internet en langue italienne, mais ceux-ci sont maîtrisés. En dépit d'une charge de travail toujours plus grande, les coûts du secrétariat sont restés constants.

Ce sont encore les cotisations des membres qui constituent la principale source de recettes, avec un total de 240 500 francs, légèrement au-dessus du niveau de l'exercice précédent (234 000 francs). Dans ce cadre, nous avons pu avoir la satisfaction d'enregistrer l'encaissement de cotisations sur lesquelles nous ne comptons plus depuis longtemps.

La fortune de l'association s'élève ainsi à 44 516 francs au 31.12.2017 (exercice précédent: 29 654 francs).

5. Organes de l'association, experts, groupes de travail et groupe Suisse italienne

Comité

Lorenz Bösch Président	Consultant, membre de la direction de BHP-Hanser und Partner AG, Zurich; ancien directeur des travaux publics du canton de Schwyz
Niklaus Scheerer Vice-président	Financial Consultant, Zurich
Stefan Bingisser Trésorier	Managing Director, Wealth Management & Swiss Bank, UBS SA, Zurich
Dieter Bambauer	Membre de la direction de La Poste Suisse et directeur PostLogistics et ICT, Berne
Urs Bolz	Consultant, propriétaire de bolz+partner consulting ag, Berne
Jean-Hugues Busslinger	Directeur, responsable du département de la politique générale, Centre Patronal, Paudex
Urs Gasche	Ancien conseiller national, avocat, associé de Markwalder Emmenegger, avocats et conseillers d'entreprises, Berne
Tobiolo Gianella	Agent fiduciaire, commissaire aux comptes de Ragim Fiduciaria SA, Lugano et collaborateur scientifique de la Faculté des sciences économiques de l'Università della Svizzera italiana, Lugano
Guido Grütter	Maire et membre du Grand conseil du Canton de Thurgovie, Münchwilen
Doris Haldner	Présidente de la commission du contrat, Centre administratif cantonal Neumatt à Berthoud; ancienne cheffe de service/architecte cantonale du canton de Berne, Hettiswil
Andreas Lienhard	Professeur de droit public et administratif général, directeur général du Kompetenzzentrum für Public management der Universität Bern, Berne
Hansruedi Müller	Propriétaire et fondateur de Baliox AG, Wintersingen
Sven Rump	Responsable Asset Management au sein de la Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne
Kurt Signer	Secrétaire général du service des constructions du canton de Saint-Gall
Hans Stöckli	Conseiller aux États du canton de Berne, Bienne
Thomas Pfisterer	Membre d'honneur, président fondateur, ancien conseiller aux États, Aarau

Organe de contrôle de l'association (organe de révision)

Daniel Dubois	Économiste HSG, chef du contrôle des finances du canton de Bâle-Ville, lic. oec.
Christian Meier	Économiste HSG, chef des finances suppléant et contrôleur de la Ville de Thounne, lic. oec.

Secrétariat

Heinz Gut Directeur	Associé-gérant de la société Heinz Gut & Partner AG, Zurich
Sandro Malär	Directeur adjoint, responsable administratif du secrétariat

Réseau d'experts

Urs Bolz Président	Consultant, propriétaire de bolz+partner consulting ag, Berne
Andreas Lienhard Vice-président	Professeur de droit public et administratif général, directeur général du Kompetenzzentrum für Public Management der Universität Bern
Serge Y. Bodart	Consultant Engineer, IPD – Infrastructure Project Development, Genève
Marc Cummins	Secrétaire général de la direction des travaux publics du canton de Zurich
Jennifer Firmenich	Directrice adjointe de elsener+partner ag, Berne
Betty Gatti	Avocate, Bellinzona
Tobiolo Gianella	Agent fiduciaire, commissaire aux comptes de Ragim Fiduciaria SA, Lugano et collaborateur scientifique de la Faculté des sciences économiques de l'Università della Svizzera italiana, Lugano
Doris Haldner	Présidente de la commission du contrat, Centre administratif cantonal Neumatt à Berthoud; ancienne cheffe de service/architecte cantonale du canton de Berne, Hettiswil
Ansgar Kauf	Senior Expert in PPPs for Roads & Transport, Genève
Ulrich Keusen	Associé de Bratschi Wiederkehr & Buob AG, Berne
Romeo Minini	Cabinet d'avocat Minini, Zurich
Hansruedi Müller	Propriétaire et fondateur de Baliox AG, Wintersingen
Thomas Müller-Tschumi	Avocat auprès de Walder Wyss SA, Zurich
Michael Schultze-Rhonhof	Directeur de DKC Kommunalberatung GmbH, Düsseldorf
Patrick Schwendimann	Directeur commercial / Directeur des ressources humaines de la société BAM Swiss AG, Bâle
Thomas Wilhelm	Responsable des acquisitions de Marti Generalunternehmung AG, Berne
Michael Zilkens	Ing. dipl. RWTH/SIA, dipl. d'école de commerce, économiste diplômé, Lucerne

Groupe Suisse italienne

Tobiolo Gianella Responsable	Agent fiduciaire, commissaire aux comptes de Ragim Fiduciaria SA, Lugano et collaborateur scientifique de la Faculté des sciences économiques de l'Università della Svizzera italiana, Lugano
Alessandro Delorenzi	Administration des finances de la Ville de Lugano
Vanessa Frongillo	Département de l'éducation, de la culture et des sports du canton du Tessin, Bellinzona
Betty Gatti	Avocate, Bellinzona
Stefano Wagner	Directeur de Studi Associati SA, Lugano

Représentant au sein du conseil consultatif Traversée du Lac à Genève

Nicolas Rufener	Secrétaire général de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment FMB, Genève
-----------------	---

Groupe de travail «PPP et prestations de services»

Urs Bolz Responsable	Consultant, propriétaire de bolz+partner consulting ag, Berne
Marc Brönnimann	Directeur général de Viasuisse AG, Bienne
Bernhard Eicher	Consultant chez bolz+partner consulting ag, Berne
Ruedi Hausammann	Président du conseil d'administration et associé chez NOVO Business Consultants AG, Berne
Daniel Mäder	Directeur de CoOpera Fondation collective PUK, Ittigen
Kurt Signer	Secrétaire général du service des constructions du canton de Saint-Gall
Bettina Simioni	Collaboratrice scientifique mbA au sein de l'administration des finances du canton de Zurich
Thomas Walter Wälchli	Chef conception logistique clients, PostLogistics SA, Berne
Stefan Walser	Head Government Sector, chef KAM Berne au sein de La Poste Suisse SA, Berne
Daniel Zbinden	Chef contracting énergétique chez EKZ Contracting SA, Dietikon

6. Rapports du réseau d'experts et des groupes d'experts

Réseau d'experts

Les membres du réseau d'experts se sont rencontrés lors d'une séance en 2017 sous la direction d'Urs Bolz pour échanger les dernières informations.

Le thème central de la réunion du 10 mai 2017 a été la révision complète de la loi fédérale sur les marchés publics LMP. La présente révision va dans le sens des intérêts des partenariats public-privé. Les bases pour les PPP ont été améliorées. Un autre sujet abordé a été l'accord de principe entre le canton de Fribourg et la Confédération (Office fédéral des routes) pour la couverture de l'autoroute A12 à Chamblieux, dont on a tout lieu de se réjouir.

Nouveau groupe de travail «PPP et prestations de services»

À l'initiative d'Urs Bolz, président du réseau d'experts de l'association, un groupe d'experts issus des administrations et du secteur privé a échangé pour la première fois sur les enjeux liés à l'accomplissement de missions sous forme de partenariat dans le domaine des prestations de service pour les pouvoirs publics. Une première enquête montre que les membres du groupe font face, dans leur activité, à un grand nombre d'enjeux divers et variés, et qu'un échange d'informations et éventuellement un développement en commun d'aides pratiques et de critères paraissent utiles.

Dans la perspective de la prochaine rencontre, le groupe de travail a décidé de discuter en commun des sujets «Nouvelles formes/chaînes de valeur avec des partenariats, dont Smart Finance» et «Smart City: travail sur les nouveaux concepts de développement intégrés».

Réactivation du groupe de travail «PPP et transports»

Ce groupe de travail est de nouveau actif et a décidé de commencer par se saisir de deux projets clés d'importance nationale: la traversée du lac à Genève et la couverture de l'autoroute A12 à Chamblieux. La traversée du lac à Genève est d'importance non seulement nationale mais aussi internationale. Elle aura le jour venu une influence sur le trafic individuel entre la Suisse et la France. Si la couverture de l'autoroute à côté de Fribourg devenait réalité, elle pourrait déclencher d'autres projets à d'autres endroits. L'Office fédéral du logement OFL a commandé en 2014 une étude: «Utilisation mixte des routes nationales: potentiel à des fins d'habitation». Des spécialistes y ont recherché les tronçons, parmi les quelque 1 800 kilomètres du réseau des routes nationales, qui pourraient se prêter à la construction de logements, en tenant compte de critères liés à la topographie, à l'aménagement du territoire et au fonctionnement du marché du logement, mais aussi des impératifs techniques concernant la construction et le trafic. Ce travail a mis en évidence un potentiel de construction de logements sur un total de 98 tronçons de notre réseau autoroutier et la question des conditions dans lesquels ces logements seraient rentables pour les investisseurs. Le projet développé à Chamblieux pourrait aussi être transposé ailleurs, et apporter des bénéfices sociaux – le sol artificialisé par l'autoroute est déjà imperméabilisé, les couvertures nécessaires à des fins d'habitation protégeraient du bruit du trafic, des éléments urbains actuellement séparés seraient reconnectés et amélioreraient la qualité urbanistique. En outre, la Confédération pourrait contribuer concrètement à l'offre de logements en mettant à disposition, en sa qualité de propriétaire, les terrains et en rendant ainsi possible la construction de logements, dans le meilleur des cas, à prix modérés.

7. Perspectives pour l'année 2018

Le comité de l'association a mené des discussions intenses avec un groupe de travail qu'il a constitué dans la perspective de son activité pour 2018 et les années qui suivent. Il en est ressorti des recommandations d'actions concrètes qui seront soumises à délibération lors de l'assemblée générale du 15.5.2018.

En 2018, deux séances d'information publiques sont planifiées à l'issue des assemblées générales de l'association: les thématiques seront communiquées en temps voulu sur Internet. Les personnes intéressées sont priées de réserver les dates suivantes:

- Mardi 15 mai 2018 à Berne
- Jeudi 6 décembre 2018